



PROCHAINS RENDEZ-VOUS



Judi 22 septembre à partir de 17h30 : l'Afterwork remplacé par l'invitation AGEKAD ! (adhérents seulement)

Mardi 20 septembre 2022 : CIMES : Bureau d'Etudes du Futur

Focus : impact environnemental dès la phase de conception

Judi 29 septembre à 19h : les 30 ans du Club Gier

A l'ARENA de Saint-Chamond, en présence de **TONY PARKER**

Vendredi 30 septembre 12h15-14h00 : déjeuner informel : choisissez votre thématique !

Lieu : au Carré des Nuances, Restaurant du Musée d'Art Moderne.

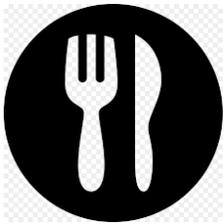
- Baisse de la consommation énergétique des entreprises : quel plan je compte présenter, quelles idées, quelles actions ?

Ou - Communication : quels leviers je mets en place pour promouvoir mon savoir-faire ?

Judi 6 octobre : petit-déjeuner

Mardi 18 et mercredi 19 Octobre : Biennale du Manufacturing - Go Fab - Témoignages adhérents Mécaloire

Judi 20 octobre 9h00-16h30 BUSINESS MEETING INTER-GRAPPES, organisé par Vilesta





Commission Innovation

Pilote : Zouhaier MBAREK (BBAI)

Autres entreprises membres :

Denis PROMPT (SAM OUTILLAGE),
François LEDIN (Aimé LEDIN),
Stephane Grimaud (Capricorn Auto),
Patrice FAIVRE DUBOZ (CFL),

En projet :

- **Visite des adhérents** :
 - Détecter les innovations
 - Détecter les projets d'innovation à accompagner
- **Matinale innovation**

Commission innovation :

- Innovation produit
- Innovation process

Objectifs :

- **Partager des technologies innovantes et faire connaître les plateformes accessibles aux adhérents :**
 - Sept 22 : Visite plateforme Qatrium au CETIM
 - Mars 22 : Plateforme excellence opérationnelle à l'ISTP
 - Nov 21 : fabrication additive chez PCI
- **Informer et accompagner les adhérents sur les dispositifs d'aides à l'innovation process et/ou produits :**
(investissements, industrie du futur, décarbonation, relocalisation, diversification, innovation par les usages...)



CIMES

Creating Integrated MEchanical Systems
Auvergne-Rhône-Alpes

Mécaloire 08/09/22

Ce programme est financé en intégralité par le plan France 2030 de l'État et par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Budget global 120M€, AAP ouverts jusqu'à fin 2025, lancé depuis le 2 juin 2022

Bpifrance est opérateur et instructeur du fonds pour le compte de l'État et de la Région.

4 axes d'intervention complémentaires :

- **France 2030 Innovation Transformation des PME par l'innovation**, projets de R&D individuels des entreprises - 32M€
- **France 2030 i-Démo régionalisé** Projets collaboratifs de R&D - 56M€
- **France 2030 Filières** Accompagnement de la structuration des filières d'excellence régionales - 21M€
- **France 2030 Formation** Projets d'ingénierie et de formation professionnelle - 11M€

Financement de projets individuels de PME ou d'ETI du territoire régional engagée dans une démarche de recherche, de développement et d'innovation pour favoriser sa compétitivité.

Deux types de projets :

- ❑ **Des projets en phase de faisabilité** pour la mise sur le marché de produits et de services à forte valeur ajoutée. Des projets de 18 mois au plus avec une assiette de dépenses minimale de 150 K€ pour une aide financière comprise entre 75 et 500 K€ versée en 2 ou 3 tranches.
- ❑ **Des projets en phase de développement et pré-industrialisation** pour la création durable d'activité innovante. Des projets de 24 mois au plus avec une assiette de dépenses minimale de 150 K€ pour une aide financière de 75 K€ à 500 K€ versé en 2 ou 3 tranches.

Des dépenses éligibles dans le cadre du régime SA.58995 relatif aux aides à la recherche, au développement et à l'innovation :

- ✓ Des frais de personnel
- ✓ Des coûts d'instrument et de matériel ou leurs amortissements
- ✓ Des coûts de recherche contractuelle, de conseil ou de services
- ✓ Des consommables ...

Dépôt de dossier : chaque fin de trimestre à partir du 30/09/22

Rôle de CIMES :

- ✓ Accompagnement au montage de dossier/recherche de partenaires-prestataires
- ✓ Expertise/labelisation

La Région a adopté le 17 décembre 2021 un Plan de relocalisation stratégique, pour renforcer l'industrie pour conforter la souveraineté économique régionale

5 accompagnements :

- ✓ **Soutenir l'investissement industriel**
- ✓ **Renforcer les filières stratégiques**
- ✓ **Intégrer l'industrie du futur dans mon entreprise**
- ✓ **Former les salariés**
- ✓ **Impulser un partenariat PME Innovantes et donneurs d'ordre**

Plan de relocalisation Auvergne-Rhône-Alpes

Impulser un partenariat PME Innovantes et donneurs d'ordre

Renforcer la compétitivité, l'ancrage et la complétude des filières régionales en soutenant des PME/Start up ayant un projet innovant à développer en partenariat avec une grande entreprise ou une ETI implantée en Région, impliquant à terme une création ou une relocalisation d'activité industrielle.

Projet : formaliser un partenariat PME/Start up avec une grande entreprise ou ETI, implantée en Auvergne-Rhône-Alpes

Objectif : renforcer la compétitivité, l'ancrage et la complétude des filières régionales.

Cette aide s'adresse aux TPE/PME, qui présentent :

- ✓ Un caractère innovant à fort potentiel s'inscrivant
- ✓ Un accord de partenariat avec une grande entreprise ou une ETI régionale qui cible la phase de développement de l'innovation sur la preuve de concept ou POC, et où la PME/TPE reste propriétaire de son innovation
- ✓ Un soutien argumenté d'un ou plusieurs pôles et clusters soutenus par la Région
- ✓ Un impact significatif en matière d'industrialisation à terme, et donc en perspectives d'emploi.

Le projet se déroulera en principe sur une temporalité de maximum 10 mois sur la partie prototype/preuve de valeur.